

Bloc de compétences 1 : Préparer et organiser des séances d'initiation aux arts du cirque

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A1.1 Prise en compte du projet pédagogique circassien	C1.1 Recueillir les informations nécessaires concernant le projet pédagogique et le fonctionnement de la structure, en questionnant le référent pédagogique, afin d'élaborer ou adapter une séance d'initiation aux arts du cirque aux pratiquants.	Réalisation d'un dossier professionnel Soutenance et échanges avec le jury d'évaluation. Le jury s'appuiera sur le dossier professionnel et l'observation du tuteur. 35 à 45 minutes répartis comme suit : présentation du dossier : 10 à 15 minutes, échanges avec le jury : 25 à 30 minutes Les évaluateurs délibèrent et argumentent leurs	C1.1 <u>Les informations recueillies sont pertinentes et adaptées à l'action proposée :</u> > Les réponses récoltées lors des entretiens permettent de définir les caractéristiques du public visé > Les grandes lignes du projet pédagogique de la structure sont présentées. > Le fonctionnement de la structure est présenté (rôle et missions des différentes équipes, spécialités, référents pédagogiques, activités, projets annuels, horaires, procédures de sécurité) et permet d'identifier les processus d'organisation et d'animation de séances circassiennes.
	C1.2 Prendre en compte le contexte et les spécificités du public au regard de leur niveau, de leur âge et de la nature de leur handicap le cas échéant, afin de les intégrer dans la séance d'initiation.		C1.2 <u>L'analyse est de qualité :</u> > Le contexte de l'intervention est défini : type de structure, public(s), intervention ponctuelle ou dans le cadre d'un cycle, fréquence, temporalité, ... > Les publics en situation de handicap sont identifiés > Les informations recueillies sur le niveau des pratiquants sont exploitées pour prévoir le contenu de la séance
	C1.3 Identifier les freins potentiels à la mise en œuvre de la séance d'initiation, en prenant en compte l'organisation de la structure et les spécificités du public, afin de les anticiper.		C1.3 <u>Les freins potentiels sont identifiés :</u> > Les freins potentiels à la mise en œuvre du projet sont listés (matériel, implication des parties prenantes, organisation de la structure, profil des publics etc.) > Les impacts de ces freins potentiels sur la mise en œuvre d'une séance circassienne sont précisés

A1.2 Proposition et validation du programme d'activité	C1.4 Préparer des activités respectueuses des participants et articulant différentes notions de créativité, figure, routine, expression, dans une démarche éco-responsable, en s'appuyant sur le projet pédagogique de la structure, sur ses retours d'expérience et en utilisant les outils numériques à disposition pour prendre en compte l'environnement circassien, afin de construire une progression pédagogique permettant d'atteindre les objectifs visés en sécurité.	propositions à l'attention du jury de certification Seuil de validation du bloc de compétences : 100 % des compétences Seuil de validation des critères observables pour chaque compétence : 100 % des critères, excepté pour les compétences suivantes : C1.4 : 70% ; C1.5 : 75% ; C1.9 : 50% ; C1.10 : 75% ; Pour ces seules compétences, les critères notés [N.O.] sont non obligatoires	C1.4 <u>Les activités proposées sont pertinentes :</u> > Le lien entre les activités proposées et le projet pédagogique de la structure est explicité > Les activités proposées sont variées et complémentaires entre elles > L'articulation des activités favorise la progression pédagogique des pratiquants > Les activités permettent de faire émerger la créativité des pratiquants > Le candidat tient compte de ses retours d'expérience pour préparer les activités > Les risques potentiels des activités présentées sont exhaustifs, contextualisés et justifiés d'exemples factuels > Les notions de comportements sexistes et de violences sexuelles sont identifiés, ainsi que les principales obligations de l'employeur en matière de protection et de prévention. > Les consignes de la structure en matière de bonnes pratiques environnementales (tri des déchets, utilisation de l'eau et de l'énergie, respect du matériel, ...) à communiquer aux pratiquants sont préparées [N.O.] > Les modalités de collecte des informations sur l'environnement circassien dans ses volets artistique, pédagogique et technique sont présentées [N.O.] > Les activités génératrices de bruit sont alternées avec des temps calmes pour faciliter la gestion du groupe et préserver l'initiateur [N.O.]
	C1.5 Proposer un programme de la séance ou, le cas échéant d'un cycle de séances d'initiation aux arts du cirque, en tenant compte des ressources matérielles, pédagogiques et scéniques à disposition, des spécificités du public et en sélectionnant des techniques pédagogiques adaptées afin de développer les compétences des pratiquants dans une démarche éco-responsable.		C1.5 <u>Le candidat propose un programme d'activité correspondant à l'action attendue (saisons, cycles, séances) :</u> > Les enjeux, les étapes, le planning, l'environnement d'apprentissage et le rôle des parties prenantes sont clairement définis > Le programme d'activité définit les informations suivantes : les objectifs, les modalités d'évaluation, les moyens et les spécificités du public. > Les objectifs pédagogiques sont clairs et définis dans le temps > Les moyens (ressources matérielles, pédagogiques et scéniques ...) et l'organisation retenus garantissent la bonne réalisation des activités et la sécurité des pratiquants. > Les situations et les techniques pédagogiques proposées sont adaptées au public : niveau de difficulté, durée de l'exercice, le cas échéant situation de handicap ...

			> Le document répond au format de la structure, il est compréhensible et accessible par l'équipe pédagogique. > Les opportunités de réemploi ou recyclage de matériel existants sont identifiées et exploitées [N.O.] > Les consignes de la structure d'accueil en matière de bonnes pratiques environnementales (tri des déchets, utilisation de l'eau et de l'énergie, respect du matériel, ...) sont identifiées pour être relayées aux pratiquant-es. [N.O.]
	C1.6 Présenter le programme d'activité (cycle, séances) à son référent pédagogique en précisant les objectifs visés, les ressources pédagogiques et les références artistiques utilisées et en expliquant l'articulation choisie pour faire progresser les pratiquants, afin de faire valider son programme d'activité .		C1.6 <u>La présentation est de qualité :</u> >Le programme d'activité est présenté en utilisant un vocabulaire et une démarche faisant référence aux courants pédagogiques > Les arguments formulés permettent de comprendre le choix des activités et la construction du programme > Le choix des ressources pédagogiques et références artistiques est argumenté > Les retours du référent pédagogique sont pris en compte le cas échéant
A1.3 Préparation de la séance circassienne	C1.7 Identifier les besoins et les problématiques liés aux espaces et moyens d'activités, en assistant le référent pédagogique de la structure dans la réalisation d'un état des lieux, pour définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre du programme d'activité.		C1.7 <u>Les informations apportées au référent pédagogique dans le cadre de l'état des lieux sont exhaustives :</u> > Les problématiques de la structure d'accueil sont listées : qualité et disponibilité du matériel, espace dédié à l'animation, sécurité des installations etc... > Les moyens nécessaires à la mise en œuvre du programme sont définis : nature, nombre, durée...
	C1.8 Vérifier le matériel disponible, en consultant les documents internes liés à la sécurité et en signalant les dysfonctionnements rencontrés au référent pédagogique, afin de garantir l'intégrité et la sécurité des pratiquants.		C1.8 <u>La sécurité des pratiquants est organisée :</u> > Le matériel disponible au sein de la structure est vérifié et testé > Les documents internes liés à la sécurité sont bien pris en compte : ils sont connus et respectés par le candidat > Les dysfonctionnements sont signalés le cas échéant au référent pédagogique
A1.4 Participation au développement des	C1.9 Participer à la vie de l'organisation, en apportant sa contribution lors des réunions pédagogiques et/ou d'équipe, afin de		C1.9 <u>Nombre et pertinence des préconisations :</u> > Les sujets essentiels abordés lors d'une réunion pédagogique et/ou d'équipe sont restitués

activités de la structure	contribuer au développement de l'activité de la structure .		> Le candidat formule des propositions en lien avec les sujets abordés (création d'événements, évolution des outils pédagogiques, ...) > Leurs impacts sur l'activité d'animation sont présentés [N.O.] > Les propositions sont réalistes et cohérentes avec les moyens et objectifs de la structure [N.O.]
	C1 .10 Identifier les opportunités de prendre une part active aux activités de la structure, en tenant compte des limites de son périmètre d'intervention et sur ses retours d'expérience, en vue d'assister les équipes dans leurs activités.		C1 .10 Le candidat est impliqué dans les projets ou activités de la structure : > Il présente différents exemples d'initiatives prises au cours de son parcours (assistance des équipes lors de créations artistiques, présentation de travaux d'élèves, ...) > Il présente en quoi sa contribution a été utile aux équipes > Il explicite la manière dont il se projette dans son activité d'initiateur aux arts du cirque > Il situe les limites de son périmètre d'intervention et les complémentarités avec les autres membres de l'équipe (animateurs, responsable pédagogique, ...) [N.O.]

Bloc de compétences 2 : Conduire une séance d'initiation aux arts du cirque

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A2.1 Préparation de la séance d'animation	C2.1 Préparer l'espace d'évolution des pratiquants selon le déroulé de la séance en sélectionnant le matériel adéquat et en l'installant sur la surface d'activité dans le respect des consignes relatives à la sécurité au travail, afin de garantir des conditions d'activité optimales et d'assurer la sécurité des pratiquants.	Mise en situation : le candidat anime une séance d'initiation ou de découverte des arts du cirque puis échange avec le jury [1h40 à 2h10] Le candidat remet au jury une fiche de présentation de la séance au début de l'évaluation. Il lui est demandé, sur une durée d'animation (face à face avec les pratiquants) d' 1h minimum à 1h30 maximum : -D'installer le matériel nécessaire à la séance -D'accueillir les pratiquants et leurs accompagnants -De présenter le programme de la séance -D'animer la séance	C2.1 <u>La préparation et l'installation du matériel sont conformes et en adéquation avec l'action à mettre en œuvre :</u> > Le matériel sélectionné est adapté à l'activité des pratiquants et prend en compte leurs spécificités. > Le cas échéant, le matériel installé sur la surface d'animation respecte le scénario de la séance préalablement défini. [N.O.] > Les consignes relatives au port de charge sont respectées et les équipements d'aide à la manutention utilisés lors de l'installation du matériel > Les outils adéquats sont utilisés lors de l'installation du matériel afin de prévenir les risques de blessure > L'installation du matériel est effectuée sans précipitation, en veillant aux conditions de sécurité > Les règles et consignes de sécurité pour chaque activité sont connues et appliquées en cas de contribution des pratiquants à l'installation du matériel > Le candidat décrit les documents internes liés à la sécurité : contenus, utilité > Le cas échéant, le bon état du matériel est vérifié en amont et en aval : les anomalies sont signalées au responsable sécurité de la structure le cas échéant. [N.O.]
			C2.2 <u>Qualité de l'accueil et pertinence des informations transmises et reçues :</u> > L'environnement de la structure d'accueil (organisation des lieux, horaires d'ouverture, activités, consignes de sécurité, les référents) est maîtrisé. > Le candidat est présent à l'arrivée des participants et disponible : donne des indications sur le déroulement de l'atelier, répond à l'ensemble des questions > Les techniques de communication sont adaptées au public et mises en œuvre de manière efficace > Le candidat est attentif à l'état physique et moral du public à son arrivée (observation, questionnement, échange avec les familles, repérage, le cas échéant, des situations de handicap non signalées en amont...)

		-D'organiser la remise en état des lieux en fin de séance -De sensibiliser les publics présents sur les activités de la structure	> Le candidat fait preuve d'empathie et pratique une écoute active
	C2.3 Informers les pratiquants sur le programme global de la séance en citant les principales activités pédagogiques dans le but de les projeter dans la séance circassienne à venir.	Puis le candidat dispose de 10 minutes pour préparer l'évaluation de la séance et proposer des modifications et ajustements à apporter.	C2.3 <u>Qualité de l'information du programme auprès du public :</u> > Le programme est présenté dans un langage adapté, il est expliqué de manière claire et précise. > Le programme aborde l'ensemble des activités prévus > Le message est clair, compréhensible et structuré > Les risques potentiels présentés sont en lien avec les activités de la séance (risques liés aux agrès, risques à une tenue vestimentaire inadéquate, ...) > Les questions posées par le candidat permettent de vérifier la bonne compréhension des consignes
	C2.4 Observer la réceptivité individuelle des pratiquants, en posant des questions ciblées, afin d'identifier leurs facteurs de motivations et les points de vigilances.	Enfin, les évaluateurs questionnent le candidat en s'appuyant sur les observations du tuteur au cours du stage pratique et sur les critères d'évaluation du référentiel de certification (30 minutes).	C2.4 <u>Qualité de l'analyse de la réceptivité des pratiquants :</u> > Les questions posées permettent d'identifier les facteurs de motivation et de réceptivité des pratiquants > Les questions posées sont pertinentes et permettent d'apprécier l'état physique et moral du public. > Le processus d'évaluation de l'état du pratiquant (typologie des questions, posture adaptée, points de vigilance) est décrit par le candidat
	C2.5 Proposer un échauffement adapté à l'activité visée en prenant en compte les spécificités des pratiquants, le déroulé de la séance et les besoins en échauffement de l'initiateur, afin d'engager physiquement et mentalement les pratiquants dans l'activité et de prévenir les risques de blessures potentiels.	Les évaluateurs délibèrent et argumentent leurs propositions à l'attention du jury de certification	C2.5 <u>L'échauffement proposé est cohérent avec l'activité visée :</u> > Le candidat liste les échauffements possibles en lien avec les activités visées. Il explique en quoi les échauffements préparent le pratiquant aux activités de la séance. > Les choix des exercices d'échauffements sont adaptés à l'activité, aux niveaux des publics et moments de la journée > Le programme d'échauffement est exhaustif et respecte les étapes physiologiques de mise en condition corporelle > Les pratiquants sont corrigés en cas de mouvement inadéquat > Le candidat prend en compte le retour des pratiquants lors de l'échauffement
A2.3 Animation de la séance	C2.6 Présenter les situations pédagogiques de la séance en expliquant les conditions de sécurité et les critères de réalisation et de réussite afin de favoriser la participation active aux apprentissages.		C2.6 <u>Qualité de l'information du programme auprès du public :</u> > Le programme est présenté dans un langage adapté, il est expliqué de manière claire et précise. > Le programme aborde l'ensemble des activités prévus > Le message est clair, compréhensible et structuré > Les risques potentiels présentés sont en lien avec les activités de la séance > Les questions posées par le candidat permettent de vérifier la bonne compréhension des consignes > Le candidat est attentif aux pratiquants lors de leur premier passage et rappelle si besoin les consignes à respecter.

	C2.7 Conduire l'animation d'un groupe de pratiquants en utilisant différentes techniques pédagogiques afin de développer la créativité, l'expression, et l'acquisition de compétences techniques.	Seuil de validation du bloc de compétences : 100 % des compétences Seuil de validation des critères observables pour chaque compétence : 100 % des critères, excepté pour les compétences suivantes : C2.1 : 75% ; C2.9 : 65% Pour ces seules compétences, les critères notés [N.O.] sont non obligatoires)	C2.7 <u>Qualité et efficacité de l'animation :</u> > L'activité mise en œuvre est conforme au programme > Le temps est adapté par rapport à l'activité > Les groupes sont organisés et les rôles de chacun sont répartis (dynamique collective) > L'individu et/ou le groupe participe et s'implique dans la séance > Le candidat observe et fait preuve de remédiation > Le candidat encourage les pratiquants par des messages adaptés > Le candidat veille au respect d'un niveau sonore soutenable au cours de la séance (respect des temps de retour au calme, volume de la musique maîtrisé, ...)
	C2.8 Accompagner la fin de séance, en organisant la remise en état des lieux et en préparant physiquement et mentalement les pratiquants à leur départ et à la reprise de leurs autres activités courantes afin de clôturer la séance.		C2.8 <u>Qualité et efficacité de la fin d'activité :</u> > Le candidat respecte la durée de l'activité prévue > Le lieu ou l'espace d'évolution est remis en condition (rangement, propreté...) pour les activités suivantes > Les choix d'activités d'étirements et de retour au calme sont adaptés aux publics > Le candidat questionne les pratiquants sur la séance et répond aux questions dans un langage adapté > Les informations liées aux prochaines séances sont données > Les règles et consignes de départ des pratiquants correspondant au lieu d'accueil sont respectées
A2.4 Promotion des activités de la structure	C2.9 Sensibiliser les publics sur les activités de la structure accueillante en s'informant au préalable auprès du responsable et en consultant la documentation à disposition, afin d'inciter les pratiquants à s'investir dans le projet et les activités de la structure.		C2.9 <u>Qualité de l'information transmise par le candidat</u> > La présentation des actions et projets réalisés est structurée : origines, but recherché, moyens mobilisés, ... > Les différentes activités et leurs avantages spécifiques sont décrits aux publics > La communication est effectuée de manière à rendre les actions attractives [N.O.]
A2.5 Evaluation de la séance	C2.10 Evaluer la séance en tenant compte de ses objectifs initiaux et du déroulement prévu, afin d'identifier les points de progression et d'amélioration à mettre en place.		C2.10 <u>Qualité de l'analyse :</u> > Les points forts de la séance sont listés ainsi que leurs causes > Les points faibles de la séance sont listés ainsi que leurs causes > Les critères de réussite et d'échec de la préparation et de l'animation du programme pédagogique sont présentés

			> Des points de progression cohérents avec les problématiques rencontrées sont identifiés
	C2.11 Proposer des modifications et ajustements à apporter à la séance, en repérant les objectifs et les moyens à faire évoluer, afin d'améliorer ses interventions et ses actions futures.		C2.11 <u>Qualité et pertinence des axes d'amélioration :</u> > Le candidat propose de nouveaux objectifs et moyens à mettre en place > Les moyens proposés sont cohérents et adaptés aux objectifs définis > Les propositions sont argumentées